

Ensemble, construisons le parti dont les travailleurs ont besoin, ensemble, construisons le Parti Ouvrier Indépendant Démocratique.

Pour une assemblée constituante souveraine, constituée de délégués élus et révocables

Dans le cadre de la Ve République, le peuple n'a aucun pouvoir de décider, tous les pouvoirs sont entre les mains du président. C'est pourquoi le POID se prononce pour une Assemblée constituante souveraine constituée de délégués élus par le peuple, contrôlés et révocables pour la mise en œuvre d'une véritable politique ouvrière.

Pour l'unité internationale des travailleurs

Le Parti Ouvrier Indépendant Démocratique est membre du Comité Ouvrier International. Il s'agit d'un groupement constitué lors d'une Conférence mondiale contre la guerre, l'exploitation et le travail précaire (Mumbai, Inde, novembre 2016), qui a rassemblé 350 délégués de 28 pays, sur la base du Manifeste de Mumbai qui a reçu l'adhésion de militants ouvriers et de responsables d'organisations politiques et syndicales de 45 pays. S'inscrivant dans la longue tradition internationaliste de tout le mouvement ouvrier, le POID considère que les travailleurs du monde entier, quel que soit leur pays, ont les mêmes intérêts et il agit, dans la mesure de ses moyens, pour les aider à unir leurs efforts contre une classe capitaliste qui cherche par les délocalisations, la déréglementation et la guerre, à opposer les travailleurs de différentes nationalités.

Pour l'organisation indépendante des travailleurs

Le POID est fidèle à la tradition du mouvement ouvrier qui reconnaît la division de la société en classes sociales. L'immense majorité constitue la classe des exploités et des opprimés, leurs intérêts s'opposent à ceux des spéculateurs et des capitalistes qui reçoivent des milliards d'euros de l'Etat alors qu'ils dégagent des profits colossaux de l'exploitation des travailleurs.

Unité pour chasser Macron et sa politique

Le POID, combat pour l'unité de toutes celles et ceux qui veulent en finir avec cette politique permanente de rigueur, d'austérité, de suppression d'emplois et de remise en cause des libertés fondamentales, qui se fait toujours au détriment des exploités. C'est la seule issue qui permettra de balayer le plus tôt possible cette politique aux ordres de l'Union Européenne et de mettre en place une réelle politique ouvrière.

Combattre le désengagement de l'Etat, pour la défense de tous les services publics

Partout où il le peut, le POID a décidé de présenter des candidats aux élections départementales. Nous ne nous faisons aucune illusion quant au fait que le sort de la classe ouvrière, de la jeunesse et plus globalement de l'immense majorité de la population serait résolu à l'issue de ce scrutin. Quels que soient les résultats des élections départementales, quel que soit le département, la politique de l'Etat, d'étranglement financier des collectivités locales continuera. Le Gers n'est pas épargné par cette situation mais la majorité actuelle du Conseil Départemental plutôt que de dénoncer et se battre contre le désengagement de l'Etat, le fait payer à la population, à ses agents.

Canton Baïse-Armagnac



Les candidats du comité du GERS du Parti Ouvrier Indépendant Démocratique (POID) aux élections départementales de juin 2021 se prononcent :

- pour des mesures d'urgence pour protéger les travailleurs, les chômeurs, les jeunes et les retraités dont les droits sont systématiquement remis en cause, à commencer par le droit aux soins et à la protection sanitaire ;
- pour la défense et la reconquête des services publics disloqués par les plans d'austérité et de privatisation ;
- pour la préservation des emplois et l'interdiction des licenciements.

Le financement de ces mesures d'urgence exige la réquisition des milliards accordés aux grands groupes financiers et industriels sous prétexte de crise sanitaire, notamment par le vote unanime de l'Assemblée nationale en mars 2020. Le POID en appelle à l'unité à tous les niveaux pour confisquer ces centaines de milliards et les mettre au service des besoins de la population pour:

· Le maintien de toutes les classes, de tous les postes, de toutes les heures d'enseignement et de toutes les écoles

En début d'année, le département a connu des mobilisations contre la fermeture de classes, les suppressions de postes et la diminution des heures d'enseignement que ce soit à Mirande, Cazaubon, Vic-Fezensac, Auch et Condom. Ces fermetures remettent en cause les conditions d'étude de nos enfants et l'égalité d'accès à l'enseignement. Des élus gersois de

la majorité départementale ont demandé un « moratoire éducatif » considérant « qu'il serait incompréhensible que les critères utilisés par l'Education nationale hors période de crise, servent de référence pour justifier ces nombreuses fermetures ». Doit-on comprendre, qu'avant et après la crise COVID ces fermetures de classes seraient légitimes ?

· L'arrêt des fermetures de lits dans les hôpitaux et la réouverture des lits, l'embauche massive de personnels de santé, l'abandon des mesures de privatisation de l'hôpital

Le système de santé est sinistré dans notre canton, comme dans tout le département (en dix ans, le nombre de médecins généralistes a chuté de 19,7% dans le Gers!)... Notre canton a connu aussi une mobilisation forte pour le maintien des urgences de Condom.

En effet, la loi Macron-Buzyn de 2019 accélère les regroupements d'hôpitaux dans les GHT (groupements hospitaliers de territoire) dans l'objectif d'aggraver encore la fermeture des services d'urgence et de

transformer les « petits » hôpitaux en hôpitaux « de proximité ». Ainsi l'hôpital de proximité va devenir un « super » EHPAD. De plus, l'hôpital de Condom ne possède toujours pas d'IRM, ce qui pose forcément la problématique de la prise en soin des habitants du canton Baïse-Armagnac. À Auch, la clinique des ados est mise dans l'impossibilité de continuer à recevoir les jeunes alors même que les besoins ont été multipliés par trois du fait des mesures liées à la crise sanitaire!

· Le maintien de tous les services publics

Une dizaine de trésoreries ont fermé définitivement en 10 ans notamment celle de Valence-sur-Baïse en 2016, le tribunal d'instance de Condom est désormais un tribunal de proximité, une chambre détachée du tribunal judiciaire d'Auch, dans lequel on ne peut plus par exemple déposer directement une requête.

LE MANDAT DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT DÉMOCRATIQUE, C'EST LA DÉFENSE INCONDITIONNELLE DE TOUS LES SERVICES PUBLICS :

Dans toutes les collectivités, la durée de travail des agents territoriaux est remise en cause : diminution des congés, suppression d'acquis, augmentation de la durée de travail. Là où des créations d'emplois sont nécessaires, ce sont des suppressions par centaines qui se profilent.

Dans le secteur public comme dans le secteur privé, les candidats du POID se prononcent contre tout licenciement, contre toute suppression d'emploi.

Votez pour Angélique GOUDENNE et Pascal CONNAN Suppléants : Émilie ROUMAT et Bernard LEMPEREUR